INDICES

Collisions de ponts et de tunnels par des véhicules hors gabarit

16 FÉVRIER 2022

Projet de loi Climat & Résilience

Si nous voulons réussir la transition énergétique : *misons sur le camion !*

Le transport routier de marchandises est résolument en faveur de la transition énergétique. Elle est nécessaire et doit être à la hauteur des enjeux du réchauffement climatique. Pour cela, elle exige une réelle ambition et des mesures efficaces que ce Projet de loi ne porte pas. Donnons-nous les moyens de la faire vraiment.

La transition énergétique passera par le camion vert

Nous partageons les objectifs ambitieux de report modal attendus par la Convention Citoyenne sur le Climat. Mais quand bien même ils seraient atteints sous 10 ans, le transport routier de marchandises représenterait toujours, a minima, 75 % du fret en France.

Pour faire avancer la transition énergétique, le camion ne doit plus être considéré comme le problème mais la solution.

En accompagnant la conversion écologique des véhicules, le camion se transforme en véritable source d'économie de gaz à effet de serre. Il devra, à ce titre, bénéficier d'une politique d'investissements ambitieuse en la matière soutenue par les pouvoirs publics.

LES CAMIONS NE REPRÉSENTENT QUE 6 %

DES ÉMISSIONS DE CO2 EN FRANCE*

*Source Citepa/Secten juin 2020

Taxer au lieu d'agir ?

L'augmentation de la fiscalité du transport routier de marchandises n'a jamais eu pour effet une diminution du nombre de camions sur nos routes. Bien au contraire ! Cette fiscalité n'aura donc aucun effet sur les émissions de gaz à effet de serre. En réalité, ce texte a pour seule et unique ambition d'augmenter la fiscalité des entreprises françaises du secteur sans effet sur le climat. Taxer est une solution de facilité pour continuer de ne rien faire de concret en faveur de l'environnement.

Ne pas confondre transition et précipitation

Pour obtenir ces économies, la transition énergétique doit passer par davantage de planification dans le renouvellement du parc : il est tout simplement impossible de remplacer 600 000 camions en 10 ans !

Les transporteurs routiers sont aussi des citoyens.

Ils se sont engagés dans cette transition mais ils ne peuvent pas la faire seuls. La production de véhicules alternatifs au diesel n'est pas au rendez-vous. La technologie n'est pas encore au point. Les stations d'avitaillement sont trop rares et les points de recharge inadaptés aux enjeux de la logistique. À vouloir faire trop vite cette transition énergétique, nous risquons de ne pas la faire du tout.

Le transport routier de marchandises, un secteur stratégique et vital, indispensable à l'indépendance et à la souveraineté économique de la France

Alors même que l'ensemble du secteur Transport et Logistique a, pendant la crise COVID et durant les différents confinements, démontré son caractère essentiel au service des Français, ce projet de loi vient grandement le fragiliser et, à terme, remet en cause la compétitivité et l'existence des opérateurs français au profit d'une concurrence européenne accrue. Si l'ambition gouvernementale est de retrouver notre souveraineté industrielle, elle ne peut se réaliser qu'avec les acteurs du Transport et de la Logistique de nos territoires.

LE TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES EN FRANCE :

89 % du fret

650 000 salariés

Près de 40 000 entreprises

FNTR

OTRE Faisons route ensemble

TLF UNION DES ENTREPRISES TRANSPORT & LOGISTIQUE DE FRANCE

Un rapport sur les collisions de ponts et de tunnels impliquant des véhicules hors gabarit a mis en évidence l'efficacité sur le long terme de deux types de mesures

Ces mesures sont les suivantes :
– celles visant à renforcer la formation des conducteurs ainsi que la connaissance qu'ils ont des caractéristiques de leurs véhicules, notamment au regard de l'itinéraire qu'ils prévoient d'emprunter
– celles visant à renforcer la collaboration entre les exploitants et les forces de l'ordre pour mieux faire respecter les limitations de circulation sous les ouvrages.
Est aussi souligné l'intérêt des systèmes intelligents de transport dans la prévention (intégration dans les GPS des gabarits sur les itinéraires, systèmes embarqués communicants avec des unités de bord de route implantés à proximité des ouvrages, alertant le conducteur du dépassement de gabarit de son véhicule, et pouvant alerter également les autorités).

Lire le rapport d'étude

En savoir plus